

Cahier de Propositions du Cercle de Kati

Salle de conférence de la Mairie de Ouélessébougou
12 Décembre 2009

Comité de rédaction

Souleymane Diarra
Seydou Doumbia
Dey Kadiatou Diallo

Sous la supervision de

Ambroise DAKOUO
Idrissa SANOGO

I. PRESENTATION : Assemblée Malienne des Citoyens

1.1. Le processus

L'Assemblée malienne des citoyens, est un processus qui a pour objet de faire émerger à partir de différents milieux culturels et socioprofessionnels et à toutes les échelles territoriales du pays, en partant du niveau local, une vision partagée de la crise qui freine les évolutions de notre pays et des perspectives de sortie en terme de priorités et de stratégies communes.

Il s'agit à travers le processus de parvenir à :

- l'identification des valeurs, des défis et des engagements communs qui fondent la volonté du vivre ensemble des populations maliennes ;
- l'élaboration des principales mutations que les populations attendent ;
- et la construction de perspectives communes pour un développement qui respectent la diversité géographique et socioprofessionnelle des situations et des points de vue des acteurs.

Le processus de l'Assemblée malienne de citoyens se construit autour de trois phases dont :

- la phase locale (les communes et les cercles) ;
- la phase régionale ;
- et la phase nationale.

L'Assemblée Malienne des Citoyens est un processus ouvert et participatif qui vise donc la formulation d'un projet collectif. Il s'agit à travers une vaste consultation des acteurs divers d'élaborer les perspectives, en partant du local pour sortir de l'impasse et des crises qui bloquent les évolutions dans notre pays.

II. METHODOLOGIE

Les rencontres communales de Siby et de Ouélessébougou organisées respectivement les 10 et 11 décembre 2009 ont mobilisé une soixantaine de participants. Plusieurs couches socioprofessionnelles dont les femmes, les jeunes, les vieux, les autorités traditionnelles et religieuses, les autorités administratives, les services techniques ont pris part à ces rencontres qui ont permis d'élaborer ce présent cahier de proposition du cercle de Kati.

Ce cahier de propositions est le résultat de l'analyse transversale des paroles communales de Siby et Ouélessébougou qui a eu lieu dans la salle de conférence de la Mairie de Ouélessébougou le 12 décembre 2009

III. Monographie du cercle de Kati

Le cercle de Kati est une subdivision administrative du Mali de la région de Koulikoro comptant 37 communes. Il entoure la capitale Bamako. Kati est le chef-lieu de cercle.

Ce territoire est limité au nord par les pays Mandingues, au sud par la frontière de la République de Guinée et les gorges profondes du lit de Tinkisso, à l'ouest par les falaises de Tambaoura et à l'est par les limites du cercle de Kati.

Du point de vue historique, ce territoire est le berceau de plusieurs civilisations (Ghana, Sosso, Mandingue) mais il fut surtout le noyau central de l'empire du Mali fondé au XIII^{ème} siècle.

Le cercle comprend une population estimée à 948 128 habitants (RGPH – 2009). La population est ethniquement plus ou moins homogène avec une nette prédominance de l'élément Malinké et la présence de foyers Peuls et Somonos au bord du fleuve Niger.

Il s'agit d'une population majoritairement rurale où les jeunes de moins de 25 ans représentent environ 70% de la population totale.

L'économie locale est largement dominée par l'agriculture, la pêche et la cueillette. Les communautés Peul et Somono s'occupent respectivement de l'élevage et de la pêche. Le fleuve Djoliba (Niger) constitue la principale source de survie pour une bonne partie de la population*.

IV. PAROLES DES ACTEURS

1.1.1.1. VALEURS

⇒ Transparence dans la gestion des affaires publiques

La transparence dans la gestion des affaires publiques constitue une condition pour l'adhésion, la participation de l'ensemble des acteurs au travail collectif, pour le développement de leur territoire.

⇒ Solidarité collective

L'ensemble des citoyens se doivent aides et accompagnements mutuels. La société étant bâtie sur la justice sociale le développement collectif.

⇒ Respect des autorités traditionnelles

Le rôle des autorités traditionnelles est prépondérant dans la communauté. Ils interviennent dans la régulation sociale, dans la gestion de conflits, etc. Ils sont respectés par la population du fait de leur sagesse, de leur impartialité. Ils sont considérés comme les dépositaires des valeurs sociales.

1.1.1.2. DEFIS

- **Problématique de l'autosuffisance alimentaire**

La production céréalière annuelle ne couvre pas les besoins alimentaires des populations. L'une des principales causes de ce déséquilibre vient de la faible pluviométrie et de l'insuffisance de fertilité des sols, l'accroissement démographique ainsi que d'autres charges telles que la scolarisation des enfants, le paiement des impôts qui nécessitent la vente d'une partie des récoltes.

- **Encadrement des agriculteurs**

La chute du prix du coton, le faible rendement des cultures vivrières ont entraîné plusieurs conséquences dans le cercle de Kati. La majorité des jeunes agriculteurs ont opté pour l'exode rural, la vente du bétail familial, etc. En effet, le délaissement des opérations de développement rural lié à l'alphabétisation et à l'encadrement du monde paysan aggrave cette situation et empêche la bonne maîtrise de certaines techniques de cultures par les agriculteurs.

- **Informé à la compréhension de la démocratie**

Il se pose la problématique de la compréhension de la démocratie par les populations et aussi le comportement des acteurs politiques face aux citoyens.

- **Problématique de la maîtrise et du respect des rôles par les différents acteurs (dans le cadre de la décentralisation)**

Il est souligné la problématique de la maîtrise des rôles par les différents acteurs au sein de la collectivité. Ceci entraînant le chevauchement des compétences entre les maires, les députés et aussi les représentants de l'Etat dans lesdites collectivités. Ce chevauchement des compétences est de nature à empêcher un véritable développement local.

- **Coût élevé des soins de santé**

Dans le domaine de la santé, il est apparu les constats suivants : la faible qualité de la prestation, la marchandisation des soins de santé. Cela entraîne l'automédication des populations et surtout le recours tardif aux centres de santé.

1.1.1.3. PROPOSITIONS

- **Auto suffisance alimentaire**

- La création des activités de contre saison permettant de générer les ressources servant aux dépenses sociaux, etc. (frais de scolarisation, impôts ...). ;
- Apporter un soutien aux producteurs des cultures céréalières ;
- Promotion des appuis de la part les autorités du pays afin d'encourager les activités menées par les populations, dont la réalisation des retenues d'eau de pluies pour pallier au déficit de pluviométrie et l'enrichissement des sols par les fertilisants provenant de la fumure organique, etc.

➤ **Encadrement des agriculteurs**

Face à la problématique de l'encadrement les participants ont proposé :

- La dynamisation des centres d'alphabétisation fonctionnelle,
- La création de services techniques d'encadrement des paysans.

➤ **Informier à la compréhension de la démocratie**

- Organiser des campagnes d'information pour favoriser une meilleure compréhension de la démocratie.

➤ **Maîtrise et respect des rôles par les différents acteurs (dans le cadre de la décentralisation)**

- Promouvoir la maîtrise et le respect des rôles des différents acteurs à travers des conférences – débats ;
- Créer et animer des espaces d'échange sur les défis du cercle, etc.
- Promouvoir l'implication des populations dans le choix des dirigeants et leur participation à l'émergence d'une citoyenneté locale.

➤ **Accès aux soins de santé**

- La promotion des médicaments de première nécessité ;
- La construction et l'équipement de nouvelles infrastructures sanitaires dans le cercle ;
- La dotation des centres de santé locaux de personnel médical qualifié et compétent ;
- Le développement de l'initiative de relais communautaire.

1.1.1.4. ENGAGEMENTS

⇒ Les populations s'engagent à accompagner l'ensemble des initiatives mises en place dans le cadre du développement local ;

⇒ Large mobilisation pour le paiement des TDRL ;

Participation aux séances de restitution du conseil communal